



BAREME (TTC) DES HONORAIRES Monreseau-immo.com

IMMOBILIER TRADITION ANCIEN + TERRAIN

Prix de vente net	Option n°1 (%)	Option n°2 MODULATION
De 1€ à 10 000€	Forfait 2.000€	Après avoir étudié et discuté de la mission, cette modulation est établie à la demande expresse du mandant. La modulation est objective, plus justement appropriée à cette mission et applicable à ce cas. Cet accord contenant les volontés du mandant est donc matérialisé par la signature d'un mandat au tarif convenu.
10 001€ à 20 000€	20%	
20 001€ à 30 000€	18%	
30 001€ à 40 000€	16%	
40 001€ à 50 000€	14%	
50 001€ à 60 000€	12%	
60 001€ à 70 000€	10%	
70 001€ à 90 000€	9.5%	
90 001€ à 120 000€	9%	
120 001€ à 150 000€	8.5%	
150 001€ à 180 000€	8%	
180 001€ à 230 000€	7.5%	
230 001€ à 500.000€	7%	
500 001€ à 4 000 000€	6.5%	
+ de 4 000 000€	6%	

Applicable à compter du 12 Septembre 2014

A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

(A l'exclusion du Neuf (VEFA), Commerces, Immobilier d'entreprise)

Option n°1 : tarif de référence

Option n°2 : tarif à déterminer après étude de cas et en aucun cas l'option n°2 ne peut dépasser l'option 1.

VIAGER : Les honoraires ci-dessus sont calculés sur la valeur du bien déclarée par le Notaire.

MANDAT à la charge de l'acquéreur : Les honoraires ci-dessus sont calculés sur le prix d'acquisition du bien.